

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

ÉCOLE DE LA « CONFIANCE » OU SYSTÈME ÉDUCATIF À DEUX VITESSES ?

Grève de la surveillance du bac, suivie d'une rétention des notes ou d'un refus de statuer dans un jury. Pourquoi en est-on arrivé là ? Les enseignants ont été conscients de l'inquiétude que ces modes d'action ont suscitée parmi les élèves et leurs familles. On en est arrivé là à cause de la surdité du ministère face à toutes les mobilisations lancées par les lycéens, les professeurs, et les parents d'élèves depuis l'hiver dernier.

ÉCOLE DE LA CONFIANCE OU ÉCOLE DE LA SUPERCHERIE ?

SUPERCHERIE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES.

J. M. Blanquer rend l'enseignement obligatoire dès l'âge de 3 ans, ce qui est une bonne chose. MAIS la loi Debré de 1959 oblige les municipalités à financer à parité les écoles publiques et privées de leur territoire. Désormais, elles devront verser 150 millions d'euros aux écoles maternelles privées sous contrat.

LE MINISTRE PRÉVOIT LA FERMETURE DE 400 ÉCOLES RURALES.

La majorité de ces écoles supprimées seront regroupées dans des Regroupements d'écoles concentrée. Et pourtant, en avril dernier, il déclarait : « Nous ne fermerons pas d'écoles primaires à la rentrée ». C'est pas beau de mentir.

SUPERCHERIE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Pour la rentrée 2019, l'objectif est d'étendre le dispositif du dédoublement des classes aux CE1 dans les REP, et plus uniquement dans les REP+. Seront alors concernées 700 classes de CE1 en REP+ et 3 200 classes de CE1 en REP.

Dans quels locaux ? Et surtout avec quels enseignants ? Le nombre de postes offerts aux concours des Professeurs des Écoles baisse une nouvelle fois (moins 1 516 en deux ans). Or, les créations de postes pour mettre en place les classes dédoublées sont déjà insuffisantes et 858 postes ouverts au concours n'ont pas été pourvus, faute de candidats retenus. Tout cela va se faire au détriment des autres classes qui seront surchargées et du nombre de professeurs remplaçants disponibles.

COLLÈGE : ÉCOLE DE LA CONFIANCE OU ÉCOLE DES INÉGALITÉS ?

La loi Blanquer prévoit la création des établissements publics internationaux (EPLI). Ils prépareront les diplômes internationaux et seront largement dérogoratoires aux programmes et règlements en vigueur : une école d'élite pour les enfants des premiers de cordée.



www.education7627.fr





LYCÉE PROFESSIONNEL.

L'excellence pour Blanquer, ça commence par baisser les heures d'enseignement général et professionnel (- 4 h par semaine).

Conséquences : des élèves moins formés et moins instruits, un appauvrissement des contenus de formation qui ne permettront ni une insertion professionnelle qualifiante ni de poursuivre des études.

Bac pro Gestion-Administration (GA): stop aux suppressions de postes et aux fermetures de classes.

Le ministère met en place un « repositionnement » de la spécialité GA qui masque la suppression de 1 500 postes au niveau national et la diminution par deux du nombre de classes sur l'ensemble du territoire. Que vont devenir ces élèves, majoritairement des filles ? Qui peut croire que toutes seront subitement prêtes pour aller en seconde générale ou pour combler les places vacantes dans les bacs pro industriels ?

LYCÉE GÉNÉRAL. : VERS DES BACS-

MAISONS ?

Le bac façon Blanquer est imposé à marche forcée. Il doit être en place pour 2021. C'est la fin du bac national **donnant à chaque diplômé les mêmes garanties sur tout le territoire**. Le nouveau bac s'accompagnera de 22 épreuves sur 2 ans. Outre ces facteurs anxiogènes, seules quelques épreuves feront l'objet d'un examen national

et anonyme, ce qui fait de ce nouveau bac un **diplôme à valeur locale**. Le contrôle continu sera pris en compte à hauteur de 40% dans le résultat final. Autrement dit, un bac maison et inégalitaire. Le ministre supprime 2600 postes dans l'enseignement secondaire alors que les lycéens seront plus nombreux et que le système des spécialités va surcharger les classes.

PARCOURSUP : LA MACHINE À SÉLECTIONNER.

Parcoursup a instauré une concurrence malsaine entre les élèves et il renforce les inégalités sociales et territoriales pour l'accès à l'enseignement supérieur. Nous revendiquons que le baccalauréat soit la seule clé pour accéder à l'enseignement supérieur.

SUIVI DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP.

Le ministère introduit la possibilité d'affecter les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur un secteur géographique. Ce système va multiplier le nombre d'élèves à suivre ainsi que la mutualisation des AESH. C'est une dégradation supplémentaire des conditions de travail pour des personnels précaires déjà sous-payés et sous-formés et c'est la fin d'une inclusion efficace et de qualité puisque les AESH pourront ne pas suivre les mêmes élèves tout au long de l'année.

LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE :

La création de postes statutaires à la hauteur des besoins.

Des classes à taille humaine (maximas de 20 élèves par classe et de 15 en éducation prioritaire)

La titularisation sans condition des personnels précaires (comme les AESH ou les contractuels).

Des écoles publiques de proximité sur tout le territoire.

Un baccalauréat qui garde son caractère national.*

Un accès à l'enseignement supérieur sans sélection.

www.education7627.fr

